

## Le nombre d'accidents avec une trottinette électrique repart à la hausse

Les 3 Régions sont touchées par ce phénomène

***Selon le dernier baromètre de la sécurité routière de l'institut Vias, le nombre d'accidents de la route a légèrement baissé en 2024 : - 3%. Il a toutefois augmenté pour une catégorie d'usagers : les utilisateurs de trottinette électrique (+8%). La bonne nouvelle est la forte baisse du nombre d'accidents impliquant un conducteur sous l'influence de l'alcool : -11%. Le nombre de tués, lui, stagne mais il s'agit d'un bilan provisoire qui ne tient compte que des personnes décédées sur les lieux de l'accident. Le bilan définitif sera connu dans quelques mois.***

### Quasi 100 accidents par jour en 2024

En 2024, le nombre d'accidents de la route a légèrement baissé par rapport à 2023 (- 3%). Au total, on a enregistré 35.540 accidents avec tués ou blessés, ce qui représente quand même une moyenne de 100 accidents par jour. Le nombre de blessés a également baissé de 3%.

Le nombre de tués, lui, stagne (363 usagers décédés en 2024 contre 358 en 2023) mais il s'agit d'un bilan provisoire qui ne tient compte que des personnes décédées sur les lieux de l'accident. Il faudra y ajouter les usagers morts dans les 30 jours après l'accident.

*Evolution 2023-2024 du nombre d'accidents corporels et de victimes*

|                          | 2023   | 2024   | Evolution 2023-2024 (nombres) | Evolution 2023-2024 (%) |
|--------------------------|--------|--------|-------------------------------|-------------------------|
| Accidents corporels      | 36.576 | 35.540 | - 1036                        | - 2,8%                  |
| Nombre total de victimes | 44.874 | 43.591 | - 1283                        | - 2,9%                  |
| Tués sur place           | 358    | 363    | + 5                           | + 1,4%                  |
| Blessés                  | 44.516 | 43.228 | - 1288                        | - 2,9%                  |

Source de données : police fédérale/DGR/DRI/BIPOL – Infographie : institut Vias

### Le nombre d'accidents avec une trottinette électrique en hausse

En 2024, on a recensé 1745 accidents impliquant une trottinette électrique, soit une hausse de plus de 8% par rapport à 2023 (1608 accidents). Trois usagers sont par ailleurs décédés sur place. Et le nombre réel d'accidents est probablement plus important encore car un usager qui chute, par exemple, n'appelle pas nécessairement la police pour faire constater l'accident. Si le phénomène touchait quasi uniquement Bruxelles il y a quelques années, les 3 Régions sont aujourd'hui concernées, y compris la Wallonie (de 231 à 279 accidents). En juillet 2022, de nouvelles règles sont entrées en vigueur mais force est de constater qu'elles ne sont pas toujours bien respectées. Au vu de ces chiffres, il serait opportun de faire davantage de contrôles.

La tendance la plus favorable est observée pour les accidents impliquant un camion : 1606 accidents l'an dernier contre 1715 en 2023 (- 6%). En revanche, on note une forte hausse du nombre de tués sur place parmi les motards (46 usagers décédés contre 39). 5 motards tués avaient plus de 65 ans, ce qui semble montrer un regain d'intérêt de la moto chez les seniors.

## Moins d'accidents avec un conducteur alcoolisé

L'an dernier, 3654 accidents ont impliqué un conducteur sous l'influence de l'alcool. Il s'agit d'une diminution de 11% par rapport à 2023 (4106 accidents). Hors années Covid, c'est le plus petit nombre jamais enregistré, mais cela représente quand même 10 accidents par jour en moyenne.

## Conclusion

Les résultats du baromètre de la sécurité routière montrent une légère baisse du nombre d'accidents avec tués et blessés. La bonne nouvelle est la diminution assez nette du nombre d'accidents impliquant un conducteur sous l'influence de l'alcool. En revanche, le nombre d'accidents avec une trottinette électrique est reparti à la hausse alors qu'il avait baissé entre 2022 et 2023. Le phénomène touche les 3 Régions, preuve de l'engouement des Belges pour ce mode de déplacement. Il est important, dans les mois qui viennent, de resserrer la vis et de mener davantage de contrôles, notamment concernant les règles entrées en vigueur en 2022.

*Ce baromètre est basé sur les données fournies par la police fédérale. Vous pouvez le lire dans son intégralité sur <https://www.vias.be/fr/recherche/barometre-de-la-securite-routiere/>*

### Personne de contact :

Benoit GODART, porte-parole institut Vias : 02/244.15.34 ou 0476/24.67.20



Institut Vias  
Chaussée de Haecht 1405 - 1130 Bruxelles - T +32 (0)2 244 15 11  
info@vias.be - www.vias.be - BE 0432.570.411